

Tarifs SRH 2026 selon le cadre validé de la commission permanente de la Région du 30/06/2022.
CA N° 3-5 du 6/11/2025



L'Ordre de La République
LA MAIRIE - Académie de la Région



	Tarifs 2025	Augmentation 2026 fixée par la Région	Tarifs 2026
Forfait internat 5 nuits*	1 850,36 €	1%	1 868,86 €
Forfait internat 4 nuits*	1 479,80 €	1%	1 494,60 €
Nuitée à l'internat hors forfait élève : nuit+petit-déjeuner	inexistant		11,00 €
Forfait DP 4 jour	533,30 €	1%	538,63 €
Forfait DP 5 jour	666,62 €	1%	673,29 €
Repas agents Région/contractuels agents Région	2,80 €	0%	2,80 €
contractuels administratifs/administratif Cat C/stagiaire enseignant	2,80 €	0%	2,80 €
Repas AED/assistants LV/	3,63 €	1%	3,67 €
Repas administratif Cat B/contractuels-stagiaires enseignants	2,80 €	0%	2,80 €
Repas administratif Cat A/Personnel Direction/enseignant titulaire	5,52 €	1%	5,58 €
Repas élèves externes/élèves extérieurs/apprenti Gréta: déjeuner-dîner	5,50 €		5,50 €
Repas personnels extérieurs du lycée	6,36 €		8,00 €
Petit déjeuner-goûter agents Région	0,81 €	1%	0,82 €
Petit déjeuner AED/personnel du lycée	0,68 €	1%	0,69 €
Repas fourni dans le cadre d'une convention avec un organisme	6,09 €		7,00 €

Tarifs intrinsèques du lycée
CA N° 3-5 du 6/11/2025

Carte accès lycée et SRH: personnel et élève: tarif de remplacement.	5,00 €	Plus de caution: soit à rembourser par virement sur RIB si la carte est restituée, soit un encaissement pour la perte. Pas de remboursement espèces pour la traçabilité comptable du remboursement et difficulté de monnaie. Communication en interne sur ce point fin 2025. Pas d'augmentation.
Etat des lieux internat: élève	voir acte de dégradation/perte pour le mobilier, matériel et locaux mis à disposition.	
Carnet de correspondance	plus d'actualité/pronote	
Section ski: participation des familles 2025/2026	750,00 €	
Test entrée section ski	18,00 €	
Location salle B001 par des extérieurs hors cadre scolaire	50€/jour	
Location gymnase hors cadre scolaire	24€/heure	
Location logement du lycée: nuitée occasionnelle	10€/nuit	
Location logement du lycée: occasionnel	220€/mois	

CA N°3-5 du 6/11/2025 : pour toute perte, dégradation au sein du lycée par les personnels et les élèves

Acte dégradation/perte	remplacement et réparation à la hauteur de la dépense comprenant le matériel , frais de port et frais de remplacement à l'appui d'une facture. Exemple: clés, badges, livres, vitres, mobilier et internat, matériel et mobilier des salles, etc.....
------------------------	---

CA N° 3-5 du 6/11/2025 : modalité de des frais de déplacement

Modalité des frais de déplacement des personnels: tarif KM	barème SNCF 2° classe selon la formule $P = \text{constante} + (\text{prix km} \times \text{distance})$
Modalité des frais de déplacement des élèves en PFMP: tarif KM	barème SNCF 2° classe selon la formule $P = \text{constante} + (\text{prix km} \times \text{distance})$